

LETTRE D'ENTENTE (LE-2018-01)

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL
ci-après « EMPLOYEUR »

**ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC**
ci-après « APAPUL »

Objet : Modification des exigences normales prévues à l'Annexe C de la convention collective pour la fonction de conseiller, conseillère en sécurité de l'information

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective 2015-2018;

CONSIDÉRANT l'ajout de deux exigences normales à la fonction de conseiller, conseillère en sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que pour la fonction de conseiller, conseillère en sécurité de l'information, le baccalauréat n'est pas obligatoire si la personne candidate détient une maîtrise (avec deux années d'expérience pertinente) ou un DESS (avec cinq années d'expérience pertinente);

CONSIDÉRANT la modification de l'Annexe C de la convention collective 2015-2018 en conséquence.

LES PARTIES CONVIENNENT DE :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à en interpréter le sens et la portée;
2. Modifier l'Annexe C de la convention collective 2015-2018 telle qu'elle apparaît en annexe de la présente lettre d'entente.

3. La présente lettre d'entente entre en vigueur au moment de sa signature.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 29 janvier 2018

L'UNIVERSITÉ LAVAL

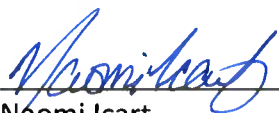
**L'ASSOCIATION DU PERSONNEL
ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.**




Lyne Bouchard
Vice-rectrice aux ressources humaines



Éric Matteau
Président



Naomi Icart
Conseillère en gestion des ressources
Humaines et en relations de travail



M^{re} Frédéric Lavigne
Conseiller juridique

Annexe C - Tableau des classes et des exigences normales

Classes	Titres	Exigences normales
2	Agent, agente de support et d'exploitation informatique	D + 2
2	Programmeur-analyste, programmeuse-analyste	D + 2
2	Technicien spécialisé, technicienne spécialisée en gestion	D + 2
2	Technicien spécialisé, technicienne spécialisée en travaux d'enseignement et de recherche	D + 2
3	Chargé, chargée de formation	B + 0
3	Instructeur, instructrice en salle d'entraînement générale	B + 1
3	Superviseur, superviseure de sécurité	D + 3
4	Chargé, chargée de communication	B + 2
4	Contremaître superviseur, contremaîtresse superviseure	D + 4
5	Conseiller, conseillère en approvisionnement	B + 2
5	Chargé, chargée de conservation et de restauration	B + 2
5	Chargé, chargée de programmation et d'analyse	B + 0
5	Conseiller, conseillère à la gestion des études	B + 2
5	Conseiller, conseillère en emploi	B + 4
5	Conseiller, conseillère en prévention	B + 3
5	Conseiller, conseillère en recrutement et en formation	B + 4
5	Coordonnateur, coordonnatrice d'opérations	B + 3
5	Coordonnateur, coordonnatrice d'opérations financières	B + 3
5	Coordonnateur, coordonnatrice de la sollicitation	B + 3
5	Coordonnateur, coordonnatrice en technique du bâtiment	D + 4
5	Responsable de promotion et d'information sur les études	B + 3
5	Responsable des relations avec le milieu	B + 3
5	Spécialiste en archivistique	B + C + 2
6	Agent, agente de recherche et de planification	B + 4 ou M + 2
6	Analyste de l'informatique	B + 2
6	Conseiller, conseillère en communication	B + 4
6	Conseiller, conseillère en développement de la recherche	B + 4 ou M + 2
6	Conseiller, conseillère en développement organisationnel	B + 4
6	Conseiller, conseillère en formation	B + 4 ou M + 2
6	Conseiller, conseillère en système d'information	B + 4
6	Conseiller, conseillère en valorisation de la recherche et transfert technologique	B + 4 ou M + 2

Annexe C - Tableau des classes et des exigences normales (suite)

Classes	Titres	Exigences normales
6	Consultant spécialisé, consultante spécialisée en évaluation ou en statistique	M + 2
6	Coordonnateur, coordonnatrice à l'administration	B + 3
6	Coordonnateur, coordonnatrice aux infrastructures	B + 3
6	Enquêteur, enquêteuse	B + 3
6	Responsable de projets	B + 4
6	Responsable de travaux pratiques et de recherche	B + 4 ou M + 2
6	Responsable sectoriel de l'informatique	B + 4
6	Spécialiste en ressources documentaires	M + 2
7	Analyste d'affaire	B + 4
7	Chargé, chargée de projets RI	B + 4
7	Conseiller, conseillère en architecture d'affaires	B + 5
7	Conseiller, conseillère en architecture de systèmes	B + 5
7	Conseiller, conseillère en sécurité de l'information	B + 5 ou M + 2 ou DESS + 5
7	Consultant, consultante en counseling	M + 2 ou DPSY + 0
7	Spécialiste des risques spécifiques	M + 2
7	Spécialiste en audit interne	B + 4
7	Spécialiste responsable	B + 4 ou M + 2
7	Vétérinaire clinicien/clinicienne	DMV + 2

- B :** Baccalauréat
C : Certificat
D : Diplôme d'études collégiales
DMV : Doctorat en médecine vétérinaire
DPSY : Doctorat en psychologie clinique
DESS : Diplôme d'étude supérieure spécialisée
M : Maîtrise
Chiffres : Années d'expérience